

Une approche expérientielle de la sémantique lexicale

Marie-Luce Honeste

Citer ce document / Cite this document :

Honeste Marie-Luce. Une approche expérientielle de la sémantique lexicale. In: Intellectica. Revue de l'Association pour la Recherche Cognitive, n°64, 2015/2. Sciences de la cognition : réflexions prospectives. pp. 87-112;

doi : <https://doi.org/10.3406/intel.2015.1014>

https://www.persee.fr/doc/intel_0769-4113_2015_num_64_2_1014

Fichier pdf généré le 24/02/2020

Résumé

En opposition au réalisme et à l'universalisme dominants pour longtemps en linguistique, cet article propose une perspective théorique dans le domaine de la sémantique lexicale. Il s'agit de réinterroger les processus de formation du sens dans les langues, et notamment ici dans le cadre du français, en se fondant sur les recherches en cognosciences et en sciences sociales. Le signifié des mots apparaît alors non pas comme une description de phénomènes, mais comme la conceptualisation d'une expérience humaine propre à une culture donnée. Il est alors nécessaire de postuler deux niveaux de formation du sens, avec chacun une fonctionnalité propre : (i) en langue se forme un concept expérientiel porté par un mot, non rattaché à un objet du monde, mais véhiculant une représentation mentale avec sa configuration spécifique et unique apte à s'appliquer en discours à tout objet susceptible d'être conçu de la même manière ; (ii) en discours, tous les mots de l'énoncé élaborent collectivement un domaine référentiel à l'intérieur duquel chaque concept véhiculé par un mot construit sa référence à un objet particulier. Cette approche expérientielle et conceptuelle du sens permet non seulement de résoudre le problème de ce que la tradition appelle « polysémie », mais aussi de rendre compte des phénomènes interlinguistiques d'emprunt et de code-mixing.

Abstract

An Experiential Approach in Lexical Semantics. In opposition to the realism and the universalism which have long been dominant in linguistics, this article proposes a theoretical perspective in the domain of lexical semantics. It is a question of taking a new look at the process of the formation of meaning in natural languages, in particular here in the case of the French language, based on research in cognitive science and social science. The meaning of words thus appears not as a description of phenomena, but as the conceptualization of a human experience specific to a given culture. It is then necessary to postulate two levels of the formation of meaning, each with its own functionality : (i) in natural language, there is the formation of a experiential concept born by a word, not attached to an object in the world, but carrying a mental representation with its unique and specific configuration apt to be applied in discourse to any object which may be conceived in the same manner ; (ii) in discourse, all the words of a statement collectively elaborate a referential domain within which each concept carried by a word constructs its reference to a particular object. This approach to meaning in terms of experience and concepts makes it possible not only to solve the problem that the tradition calls " polysemy", but also to account for inter-linguistic phenomena of borrowings and code-mixing.

Une approche expérientielle de la sémantique lexicale

Marie-Luce HONESTE*

RÉSUMÉ. En opposition au réalisme et à l'universalisme dominants pour longtemps en linguistique, cet article propose une perspective théorique dans le domaine de la sémantique lexicale. Il s'agit de réinterroger les processus de formation du sens dans les langues, et notamment ici dans le cadre du français, en se fondant sur les recherches en cognoscences et en sciences sociales. Le signifié des mots apparaît alors non pas comme une description de phénomènes, mais comme la conceptualisation d'une expérience humaine propre à une culture donnée. Il est alors nécessaire de postuler deux niveaux de formation du sens, avec chacun une fonctionnalité propre : (i) en langue se forme un concept expérientiel porté par un mot, non rattaché à un objet du monde, mais véhiculant une représentation mentale avec sa configuration spécifique et unique apte à s'appliquer en discours à tout objet susceptible d'être conçu de la même manière ; (ii) en discours, tous les mots de l'énoncé élaborent collectivement un domaine référentiel à l'intérieur duquel chaque concept véhiculé par un mot construit sa référence à un objet particulier. Cette approche expérientielle et conceptuelle du sens permet non seulement de résoudre le problème de ce que la tradition appelle « polysémie », mais aussi de rendre compte des phénomènes interlinguistiques d'emprunt et de *code-mixing*.

Mots-clés : Théorie, sémantique lexicale, concept expérientiel, relativisme culturel.

ABSTRACT. An Experiential Approach in Lexical Semantics. In opposition to the realism and the universalism which have long been dominant in linguistics, this article proposes a theoretical perspective in the domain of lexical semantics. It is a question of taking a new look at the process of the formation of meaning in natural languages, in particular here in the case of the French language, based on research in cognitive science and social science. The meaning of words thus appears not as a description of phenomena, but as the conceptualization of a human experience specific to a given culture. It is then necessary to postulate two levels of the formation of meaning, each with its own functionality: (i) in natural language, there is the formation of an experiential concept born by a word, not attached to an object in the world, but carrying a mental representation with its unique and specific configuration apt to be applied in discourse to any object which may be conceived in the same manner; (ii) in discourse, all the words of a statement collectively elaborate a referential domain within which each concept carried by a word constructs its reference to a particular object. This approach to meaning in terms of experience and concepts makes it possible not only to solve the problem that the tradition calls "polysemy", but also to account for inter-linguistic phenomena of borrowings and *code-mixing*.

Keywords: Theory, lexical semantics, experiential concept, cultural relativism.

* Professeur Émérite des Universités en Linguistique, Université Rennes 2.
E.A. 4246 « PREFics », Université Rennes 2
E.A. 4509 « Sens, Texte, Informatique, Histoire », Université Paris IV Sorbonne
E.A. 4162 CRTT (Centre de Recherches en Terminologie et Traduction), Université Lyon 2
mlhoneste@wanadoo.fr.

Si les langues humaines sont étudiées par les philosophes et les grammairiens depuis l'Antiquité, la linguistique en tant que discipline scientifique est récente ; cela explique peut-être que, participant d'une même *epistémè*, elle ait pu facilement absorber les apports de ses contemporaines, notamment la sociologie, la psychologie, les théories de l'information et de la communication. Ainsi sont nées la sociolinguistique et la psycholinguistique, la pragmatique et les linguistiques discursives, ainsi que la linguistique cognitive, qui ont ouvert de nouvelles voies dans l'analyse et la compréhension des phénomènes linguistiques et langagiers.

Cependant, comme bien d'autres disciplines, la linguistique se trouve soumise depuis quelques décennies à la pression d'un « mainstream » positiviste de type popperien, qui contraint les conditions de la réflexion scientifique en postulant l'immédiateté de l'observation et en favorisant une « science de la preuve » fondée sur le rejet de la construction théorique au profit de l'accumulation de données. Le résultat en sciences du langage est la valorisation et donc la prégnance des « linguistiques de corpus » : ce sont ces formes-là qui sont financées, publiées et valorisées aujourd'hui, tandis que les approches spéculatives et théorisantes sont négligées, voire rejetées. Or, les sciences humaines, plus crucialement que les autres, nécessitent la prise en compte de l'environnement humain dans l'analyse des phénomènes, notamment du substrat culturel dans lequel ces derniers s'observent ; cela concerne naturellement les langues, qui par fonction parlent du monde et du rapport de l'homme au monde, ne peuvent être étudiées sans un questionnement sur le rapport homme/langue/réel ; et c'est encore plus clairement le cas de la lexicologie et de la sémantique lexicale, composantes de la linguistique qui ont pour objet l'étude des formes et du sens des mots : la question du rapport du mot aux réalités qu'il dénote y est crucial si on veut rendre compte aussi bien des conditions de formation du sens que de la disparité des systèmes lexicaux selon les langues.

Un second problème, touchant la linguistique comme toutes les autres sciences, est celui de la séparation disciplinaire pour analyser une réalité continue. S'il a sans doute été utile, voire nécessaire, de passer par une étape de questionnements spécifiques pour débroussailler les terrains d'études, il faut bien envisager à un moment donné que les différentes disciplines se rapprochent, confrontent et échangent leurs résultats pour arriver à rendre compte de ce continuum.

De ce fait, la linguistique se trouve prise dans une contradiction : d'une part, la problématique fondamentale de relation de la langue au réel, fait qu'elle a plus que d'autres sciences intégré une certaine forme d'interdisciplinarité, ce qui constitue un facteur évident de progrès dans l'approche de la complexité des phénomènes en favorisant l'élaboration de théories plus holistiques ; d'autre part, le *diktat* réaliste qui surplombe toutes les disciplines conduit à une sélection dans cette interdisciplinarité, au profit des neurosciences et cognisciences.

Face à une telle problématique, cet article tentera de présenter brièvement dans une première partie les grands questionnements qui traversent les théories contemporaines du sens lexical, en rappelant les différentes façons d'envisager les relations entre monde réel, expérience humaine et expression linguistique.

Puis, à titre d'illustration des perspectives dans lesquelles peut s'engager la discipline, nous présenterons dans une seconde partie notre propre théorie du sens lexical, en l'illustrant de quelques applications extraites de nos différents travaux : cette approche s'efforce de rendre compte de l'interrelation de tous les faits de langue (lexique, grammaire, etc.) et de leur complexité en intégrant dans l'analyse autant d'interdisciplinarité que nécessaire. Nous ne présentons ici que les résultats relatifs à la sémantique lexicale. Il s'agit d'une théorie originale que nous élaborons depuis plus de vingt ans, qui se distingue de la grande majorité des théories classiques ou récentes en sémantique lexicale par une approche constructiviste et environnementale du sens, dont voici les principaux fondements : l'homme appréhende le monde à travers son expérience ; cette expérience est nécessairement inscrite dans une culture donnée et se trouve conséquemment propre à cette culture ; c'est dans ce cadre que se forme une langue, le signifié des mots étant le reflet (et le meilleur observatoire) des constructions culturelles de la collectivité des locuteurs. Notre approche se fonde sur l'observation conjuguée de la langue (à partir de corpus lexicographiques, où est collecté le potentiel de désignation des mots) et du discours (à partir de corpus d'énoncés, où se construisent globalement le domaine d'application et la référence).

I – LANGUE ET RÉALITÉ : BRÈVE REVUE DES APPROCHES THÉORIQUES

La relation de l'homme au monde réel est un objet de réflexion philosophique depuis l'Antiquité ; pour simplifier et aller à l'essentiel, on peut la réduire à deux questions : l'homme est-il en mesure de décrire le monde de façon exacte et exhaustive ? Cette question en appelle une autre : la perception humaine, et donc son expérience du monde, est-elle immédiate ou médiatisée ? Ces questions, si débattues et rebattues soient-elles, se trouvent toujours aujourd'hui au cœur de la problématique en linguistique moderne, et encore plus crucialement en sémantique lexicale, dans la relation au réel des formes et contenus linguistiques, engendrant *grosso modo* deux courants de pensée : le réalisme universaliste (dominant) et le relativisme culturel (rare).

A - Le réalisme

Dans ce cadre, le postulat de base, le plus souvent implicite, est que l'homme perçoit le réel tel qu'il est ; le rapport au réel est une propriété de la pensée humaine, d'origine plutôt divine dans l'Antiquité, plutôt rationnelle dans l'époque moderne, plutôt physiologique dans le monde contemporain. Quelle que soit la nature de l'accès au réel, ces théories ont en commun de considérer que la *connaissance* du monde est possible. Du point de vue des processus d'accès au réel, selon les postulats théoriques, l'accès est immédiat (innéisme, rationalisme, positivisme) ou médiatisé par la perception, l'expérience ou sa conceptualisation (empirisme, constructivisme) ; mais dans tous les cas, les hommes étant munis des mêmes outils, les processus cognitifs y sont réputés transparents.

Le postulat d'identité perceptive qui en résulte a souvent induit un second postulat d'isomorphisme entre cerveau, cognition et langage, d'où la recherche d'universaux et de similarités de fonctionnement à tous les niveaux :

grammaire universelle (des Logiciens de Port-Royal au générativisme chomskien) ; iconicité de la langue des théories platoniciennes jusqu'aux théories contemporaines des *formants* en phonétique et morphologie) ; schèmes universels dans la cognition (*cognèmes* de Bottineau), la pensée (*noèmes* de Pottier) comme dans les actes de langage (théories de la communication et de l'information) ; lexique général des langues fondé sur le postulat d'universaux expérientiels (Wierzbicka, etc.), jusqu'aux différents projets de théorie générale des langues.

En sciences du langage, ce cadre de pensée a généré deux types de travaux à l'époque moderne, intégrant ou non l'hypothèse d'une médiation de l'esprit humain :

- d'une part, les approches « immédiatistes », positivistes, à visée de scientification de la discipline (structuralisme, générativisme, etc.), avec un projet de modélisation de la langue, qui se sont efforcées d'autonomiser le système linguistique en refusant d'y intégrer tout ce qui n'est pas matériellement observable : les éléments de contenu, relatifs au monde (expérientiels, philosophiques, culturels, sémantiques, etc.) sont alors soit radicalement exclus, soit intégrés sous la forme de principes et de structures logiques profondes (approche componentielle de l'analyse sémique et de la sémantique distributionnelle ; sémantique générative de Lakoff, Fillmore ; lexique génératif de Pustejovsky, etc.) ;
- d'autre part, les approches « médiatistes », qui intègrent la perception humaine au titre de facteur de structuration de la conceptualisation : les uns s'attachent à décrire la structuration de l'expérience, soit dans une théorie « cognitive » globale de la langue (Guillaume, Langacker), soit du point de vue de la catégorisation des phénomènes (Wittgenstein). D'autres se penchent sur la conceptualisation de l'expérience (Jackendoff, Fauconnier, Cruse, etc.). Mais faute d'interroger concrètement le rapport de la langue au réel, celui-ci reste le plus souvent présupposé transparent et universel.

B - Le relativisme culturel

Dans ce cadre, les postulats de base sont (i) que l'homme construit ses représentations du monde à partir de son expérience et (ii) qu'il perçoit le monde à l'intérieur d'une culture qui conditionne sa relation au monde à tous les niveaux : perceptif, cognitif, expérientiel et conceptuel – et qui lui impose un certain découpage du monde (hypothèse Sapir-Whorf du déterminisme culturel). De ce fait, les approches théoriques accordent un rôle crucial aux étapes de l'expérience et de sa conceptualisation et les intègrent dans l'analyse.

La conséquence en est en principe que la *connaissance* se réduit à une *vision du monde* sans rapport avec le réel et différente selon les cultures dans lesquelles elle se développe. Bien entendu, la « science » elle-même n'échappe pas à la subjectivité et aux préconstruits culturels dans l'élaboration des techniques d'observation et des protocoles expérimentaux, ce qui récuse sa prétention à l'objectivité de ses approches, la réalité de ses objets d'expérience et l'universalité de ses résultats.

Cependant, différents travaux en sciences cognitives se réclamant du relativisme culturel montrent l'impact de l'environnement culturel et social sur la mémoire (Slobin, 1996), voire sur la langue (Boroditsky, Schmidt & Webb, 2003), mais la plupart du temps, les conséquences sur la vision du monde, les structures linguistiques et la formation du sens lexical ne sont pas au cœur des analyses. D'autres étendent cet impact à la structuration de la pensée (Kaufmann & Clément, 2007 ; Valsiner, 2007) et à la vision du monde (Nisbett & Masuda, 2007 ; Astuti, 2007 ; Hirschfeld, 2007), sans en chercher des traces dans la langue. D'autres enfin étudient les variations de la perception selon les cultures et leur influence sur la constitution des catégories de langue (Rosch, 1975, 1978), et conséquemment sur le contenu sémantique des mots (Dubois, Hampton & Honeste, 1999¹) et l'articulation langue/réel, particulièrement dans la *polysémie* (Honeste, 2011a), l'*emprunt* (Honeste, 2012b) et les situations de *code mixing* (Honeste, 2008).

C - Le problème de la polysémie et de la synonymie

Le lexique, en tant que « pont » avec le réel, pose un problème théorique différemment abordé selon les cadres de pensée. Le sens des mots, en tant que « part absente du signe linguistique » (Saussure, 1916) reste toujours une pierre d'achoppement, tant du point de vue de son contenu, que de l'existence des phénomènes de *polysémie* et de *synonymie*. Ces derniers constituent notamment un bon critère de positionnement des théories en sémantique lexicale en ce qui concerne la relation langue/réel : en effet, ces deux phénomènes sémantiques ne peuvent être analysés indépendamment d'une réflexion sur la source du sens.

Quand le rapport des mots au réel est réputé constituer une donnée immédiate fondant le sens, les mots sont considérés comme des « étiquettes » posées sur les réalités du monde : la définition d'un mot s'épuise dans la *description* d'une chose (« monosémie ») ou de plusieurs choses (« polysémie ») ; inversement, la même chose peut être dénommée par plusieurs mots (« synonymie »). Ces phénomènes sont décrits, mais non expliqués, tout en constituant une contradiction flagrante entre le réalisme postulé et l'*hétéromorphisme* qu'ils instaurent entre lexique et monde réel. Dans le cas de la polysémie, cette contradiction est traditionnellement diluée dans une hiérarchisation du sens en « sens propre » (celui de la chose initialement désignée²) et « sens figurés », décrits par des figures de rhétorique (*métaphore* et *métonymie*) ; on ne s'étonnera pas, de ce fait, que le recensement de ces différentes acceptions fasse l'objet d'un grand flou

¹ Enquêtes menées auprès d'un grand nombre d'étudiants d'universités françaises et nord-américaines à partir des travaux de Rosch sur le prototype, montrant par exemple que le prototype du mot *oiseau* n'est pas le même chez les sujets nord-américains et français, montrant que la perception de l'animal n'est pas la même dans les deux langues.

² Les bases théoriques manquent cruellement pour déterminer ce sens propre, qui se trouve souvent différent d'un dictionnaire à l'autre.

théorique, comme l'illustrent les dictionnaires³. C'est néanmoins cette approche qui fonde la tradition en sémantique lexicale, notamment dans l'enseignement, et reste la *doxa* chez les lexicologues, les lexicographes et les usagers des dictionnaires.

Quand le rapport des mots au réel est exclu du champ d'analyse, comme le font les structuralistes, les mots sont analysés dans une visée strictement systémique, avec une « valeur » seulement « interne », obtenue par ses différences avec toutes les autres (structuralisme). Cette vision de la langue exclut donc la « polysémie » au titre de la fonction distinctive du signe, impliquant à la fois l'unité du signe et l'absence d'ambiguïté ; les plus orthodoxes la traitent alors par l'*homonymie*, en considérant chaque acception de sens comme un signe linguistique complet et autonome (Dubois, 1966) ; d'autres traitent les différentes acceptions comme des sèmes spécifiques portés par le même mot (Greimas, 1966). Mais le moyen de parler du monde avec un système lexical totalement autonome par rapport au réel reste alors un problème peu abordé.

Enfin, quand le rapport au réel est réputé médiatisé par la perception, l'expérience ou sa conceptualisation, les études s'attachent en général à la description des formes et des processus de ces médiations, sans les confronter aux réalisations linguistiques, et donc sans s'interroger sur le rapport langue/réel ; ces approches apparaissent toujours *in fine* réalistes par défaut, comme en témoignent le maintien des notions de polysémie⁴ et de synonymie (Greimas, Rastier, etc.) et la recherche d'universaux sémantiques (Lakoff & Johnson, Vandeloise, etc.).

On constate que ces approches, quelles que soient leurs divergences théoriques, ont en commun d'échouer à justifier et expliquer autant la source du sens que les phénomènes de polysémie et synonymie, qui pourtant contreviennent à la fois au principe d'*économie cognitive* et à la *cohérence du signe* réclamés par tout système linguistique.

II – UNE THÉORIE RELATIVISTE DU SENS

La raison de cet échec est que ces approches n'étudient pas la source du sens, soit parce qu'elle est jugée évidente, soit parce qu'elle est jugée inaccessible. Or, son élucidation est sans doute la clef de toute théorie sémantique, dont la validité se mesure à l'explication de tous les phénomènes, notamment les plus problématiques.

La théorie sémantique originale que nous proposons de décrire brièvement ici vise à apporter des pistes de réflexion et des éléments de réponse à ces questions toujours en suspens. Elle se démarque des approches traditionnelles du point de vue des postulats sémantiques, présentés dans un premier point,

³ Où l'on observe à la fois des quantités extraordinaires de « sens » pour les mots de haute fréquence, et de grandes divergences quantitatives et sémantiques d'un dictionnaire à l'autre (ex. le verbe *venir* = Robert : 16 acceptions ; Larousse : 30 acceptions ; TLF : 75 acceptions).

⁴ Toujours assortie d'une hiérarchisation de la structure du signifié en « sens propre, premier » et sens « figurés, dérivés », y compris dans les approches modernes (« sèmes inhérents/afférents » chez Rastier, « propriétés intrinsèques / extrinsèques » chez Cadiot, etc.), où le sens propre, premier, inhérent ou intrinsèque semble implicitement renvoyer à un référent privilégié du réel.

comme de la méthode d'investigation du sens et des résultats, qui feront l'objet d'un second point.

A - Théoriser le rapport de la langue au monde

1 - L'homme et le monde

De notre point de vue, le rapport entre les mots et les choses est le résultat d'un jeu complexe à trois acteurs : l'homme, le monde et la langue.

- a) L'homme : c'est une espèce biologique qui vit dans le monde et a de celui-ci une perception contrainte par ses caractéristiques physiologiques ; c'est aussi un « animal social », pris dans un environnement physique et culturel qui lui impose une certaine relation au monde, en ce qu'il contraint à la fois ses perceptions physiques et ses affects, donc l'expérience du monde et les constructions mentales qu'il en fait (postulat déterministe).
- b) Le monde : il n'existe pour l'homme que sous son regard ; en conséquence, le monde dans lequel s'exerce l'activité mentale de l'homme n'est jamais le monde « réel », mais un « univers regardé », pour reprendre la formule de G. Guillaume⁵ (postulat constructiviste).
- c) La langue : elle permet à l'homme de parler du monde tel qu'il le voit et l'éprouve comme expérience à la fois individuelle et collective. Chaque langue se forme dans une culture donnée, en quoi elle est nécessairement le résultat et le reflet de la vision du monde qui y est développée : les structures linguistiques et les contenus sémantiques de chaque langue sont alors conditionnés par le système conceptuel qu'elles doivent exprimer (postulat relativiste).

2 - Quelques présupposés sur le fonctionnement du lexique d'une langue

De l'approche structuraliste de Saussure, on retient deux principes :

- (i) la double fonction de la langue :
 - une fonction d'expression, permettant à chaque locuteur de parler du monde ;
 - une fonction sociale de communication, impliquant que structures, formes et contenus soient stabilisés, communs et accessibles à tous les locuteurs ;
- (ii) l'approche structurelle du mot, comprenant une forme matérielle (le *signifiant* : Sa), qui est le seul observable, et une forme immatérielle (le *signifié* : Sé), non directement observable.

Dans ce cadre, le lexique répond à deux nécessités :

- (i) une nécessité de contenu, qui consiste à rendre compte de tous les phénomènes perçus dont l'humain juge utile et nécessaire de parler ;

⁵ Textes inédits, Boîte 28, dossier II, Liasse A, p. 124.5-124.7 ; pp. 105-106 ; Liasse B, p. 117.14-117.18), commentés in Honeste (2007a).

- (ii) une nécessité formelle, qui est de constituer en permanence un système aussi cohérent que possible, ce qui impose, d'une part d'éviter les ambiguïtés référentielles (évacuation de la polysémie) ; d'autre part d'éviter les redondances (évacuation de la synonymie) pour répondre à la fois à une nécessité de clarté et à une nécessité d'économie cognitive.

Le mot, à son tour, doit assumer deux fonctions :

- (i) associer à un signifiant unique un signifié unique et stable ;
- (ii) permettre à chaque locuteur de la communauté linguistique de réutiliser en discours ce signe linguistique complet (Sa+Sé) chaque fois qu'il fait l'expérience d'un nouveau phénomène qu'il juge appréhendable par cette construction.

3 - Les questionnements fondamentaux

Relativement à ces contraintes fonctionnelles, nous posons au cœur de l'analyse le problème de la source du sens et son corollaire : l'existence de la polysémie et de la synonymie dans les langues, en partant d'un double questionnement :

- pourquoi le fonctionnement « polysémique » est-il majoritaire dans les langues et directement proportionnel à la fréquence d'emploi des mots ?
- pourquoi le système que constitue une langue courante s'accommoderait-il de telles sources d'ambiguïté, alors qu'on s'attache tellement à les éviter dans les langues scientifiques et techniques en appliquant le principe [un mot/une définition/un référent] ?

Nous nous efforçons d'y répondre à travers une approche globale du sens, intégrant autant que possible tous les aspects entrant dans la formation du sens linguistique : expérience, environnement, culture et histoire, langue et discours, liens avec les autres sous-systèmes de la langue (notamment syntaxe et pragmatique). La méthode est totalement expérimentale, fondée sur les données du discours, où s'observent à la fois la formation du sens et les phénomènes dits de polysémie et de synonymie.

B - Expérimenter, conceptualiser

Le seul observatoire du signifié de langue d'un mot est le discours, dans lequel le mot est associé aux phénomènes dont on parle ; cette association est faite soit à partir du mot seul, soit à partir du mot inscrit dans une locution ou une expression figée (Honeste, 2007). Le rôle des dictionnaires est de recenser tous les emplois de discours possibles de chaque mot ; à ce titre, ils constituent un corpus exhaustif précieux, quoique criticable dans son traitement. Pour nos investigations sur le sens des mots, nous observons donc, dans une première phase, leur fonctionnement à partir du corpus lexicographique.

1 - L'origine du sens : l'expérience du lion (Honeste, 2011a)

Pour illustrer la méthode, nous résumons ici les résultats d'une étude faite sur le mot *lion*. Elle est fondée sur l'article *lion* de différents dictionnaires (RE,

TLF), dans lesquels le signifié présente classiquement une structure hiérarchisée en sens premier et sens dérivés :

- la définition donnée comme « sens premier » dans le RE est : « Gros animal sauvage, mammifère carnassier, au pelage fauve, à crinière fournie chez le mâle, à queue terminée par une touffe de poils, vivant surtout en Afrique » ; on remarque qu'elle se présente comme une description scientifique de la chose dénommée, ce qui *a priori* a peu à voir avec la langue courante ;
- les sens dérivés manifestent tous un lien avec l'animal décrit, en ce qu'ils présentent des traits qui y renvoient, relatifs à la silhouette (*Constellation du Lion*), au physique (*crinière de lion*), à la force (*fort comme un lion*), au courage (*cœur de lion*), à l'énergie (*se battre comme un lion, avoir mangé du lion*), à la noblesse (*le roi des animaux*), à l'élégance (*les jeunes lions*), à l'abus d'autorité (*la part du lion*), etc.

L'étude exhaustive du contenu des articles de dictionnaire étant volumineuse, nous n'en reproduisons ici que les conclusions.

(i) Source du sens

Le signifié de langue montre que le mot *lion* désigne (i) un objet du monde ; (ii) toutes sortes d'autres phénomènes qui ont en commun d'être liés à l'expérience de cet objet. Notre présupposé de cohérence du signe linguistique nous conduit à rechercher une cohérence entre tous ces « sens » ; dans le cas du mot « lion », l'existence d'une cohérence est patente, car, comme on l'a souligné ci-dessus, les expressions sont visiblement liées à l'animal⁶.

Pour autant, la source de cette cohérence n'est pas dans l'objet désigné : un lion possède une silhouette propre et une crinière (du moins le mâle), mais il n'est ni roi, ni noble, ni brave, ni tyrannique, ni élégant, etc. Si la cohérence n'est pas dans le *désigné*, il faut alors la chercher dans le *désignant*, *i.e.* l'homme faisant l'expérience de l'animal à travers ses propres constructions mentales ; si on admet que ce que la langue retient dans le signifié, c'est la *conceptualisation* de cette expérience, on comprend la présence et la pertinence de tous ces « sens », et l'ensemble du signifié fait alors système.

(ii) Traitement cognitif

L'examen des sens dits « dérivés » est à ce titre très instructif, car c'est là qu'on trouve les traces du processus collectif de traitement de l'expérience humaine du phénomène :

- d'une part, les éléments sémantiques retenus nous informent sur les points d'ancrage cognitifs⁷ de l'observateur humain. Ils

⁶ La cohérence est loin d'être toujours évidente, comme par exemple dans le cas de *chien* et de *loup* (Honeste, 1996)

⁷ Cette observation empirique du lexique vérifie les théories développées en psychologie cognitive (voir notamment Rosch, 1975, 1978).

montrent que la langue ne livre pas une perception entière et exacte de l'objet observé⁸ : parmi l'ensemble des stimuli reçus au moment de l'expérience, seuls certains sont retenus, concernant principalement le physique (silhouette, crinière, force) et le comportement (domination). En outre, parmi eux, seuls ceux que toute la communauté de locuteurs partage seront intégrés dans la conceptualisation de l'expérience et fixés en langue (voir ci-dessous) ;

- d'autre part, ils nous informent sur les formes du traitement de l'expérience : centrage sur le « ressenti » humain, d'où la prégnance d'une perception globale externe de la forme non dégagée des affects, évaluations subjectives, symbolisations, autorisant des applications à des domaines variés fondées sur l'établissement de similitudes.

Cette simple observation d'un signifié de langue dans toute sa diversité nous apprend donc qu'on n'a pas affaire à la perception objective d'un phénomène isolé, dont le signifié serait la description, mais au contraire à l'expérience subjective d'un phénomène immédiatement inséré dans un vécu collectif et dans l'ensemble des connaissances de la communauté observante : les systèmes culturel, conceptuel et linguistique dans lesquels s'inscrit l'expérience filtrent l'observation et configurent sa conceptualisation.

2 - *Le processus d'élaboration du sens lexical*

Il se fait en quatre étapes.

(i) L'expérience du monde

L'homme construit sa vision du monde à partir des expériences qu'il a des phénomènes ; quelque effort d'objectivité et de distanciation qu'il fasse vis-à-vis du monde qu'il regarde (y compris dans le domaine scientifique, y compris par l'intermédiaire des machines), son regard ne se réduit jamais à une observation immédiate et neutre des phénomènes. Cette vision venant de l'homme et retournant vers lui est donc nécessairement subjective, contrainte physiologiquement et psychologiquement, orientée par des intentionalités fonctionnelles, utilitaires, etc. ; elle représente *moins que le stimulus*, car elle fait un tri dans la totalité des phénomènes du réel, dont seuls seront retenus certains aspects et certaines relations entre eux ; elle représente *plus que le stimulus*, car elle y mêle le vécu expérientiel de l'observateur⁹.

(ii) La conceptualisation de l'expérience

Comme décrit ci-dessus, l'*experier* étant lui-même membre d'une société, ses expériences du monde se déroulent dans le

⁸ Sauf le « sens premier » des dictionnaires, mais justement c'est le seul « sens » qui ne provient pas des emplois de discours, mais d'un savoir encyclopédique rapporté indûment dans le signifié de langue par les lexicographes.

⁹ Par exemple dans le cas du lion : l'allure, la taille et la force, expériences rassemblées pour créer les concepts de « majesté » ou de « noblesse ».

cadre d'un système culturel qui leur confère ses spécificités symboliques, évaluatives, fonctionnelles, etc. et les insère dans un système conceptuel dont elles subissent les effets de système ; chaque expérience prend alors la forme d'un *concept expérientiel* complexe, structuré et en lien avec tous les autres.

(iii) La socialisation des conceptualisations

Seuls les éléments expérientiels socialement pertinents sont retenus, structurés et fixés dans un concept pratiqué par la communauté des locuteurs et véhiculé dans un mot de la langue. Les conceptualisations retenues ne rendent donc pas compte d'une vision individuelle (le « moi regardant » de Guillaume¹⁰), mais d'une construction collective à la fois socialisée et socialisante (celle d'un « nous construisant »), en ce que le mot, une fois formé, constitue à son tour une contrainte conceptuelle et donc perceptive pour les locuteurs, notamment en phase d'apprentissage des langues.

(iv) L'inscription des conceptualisations dans le mot

Chaque concept expérientiel est véhiculé par un mot, un *signifiant*, dont il constitue le *signifié* de langue. Le mot s'inscrit à son tour dans un système linguistique dont il subit les contraintes structurelles, celles du sous-système lexical (caractère distinctif excluant la synonymie) et celles du sous-système grammatical (forme, statut, combinatoire, syntaxe, etc.).

C'est donc un triple ancrage dans les systèmes culturel, conceptuel et linguistique qui détermine à la fois la forme et le contenu du signifié du mot ; ce qui en résulte est une forme linguistique complexe et structurée, comprenant (i) des éléments sémantiques décrivant la configuration précise d'une certaine expérience dans un cadre conceptuel et culturel déterminé ; (ii) des éléments grammaticaux (phonologiques, morphologiques, syntaxiques, etc.) permettant l'insertion du mot dans un énoncé d'une langue donnée et dans le discours d'une culture donnée. Le signifié de langue se présente alors comme un micro-système que nous avons nommé « schéma conceptuel intégré » (Honeste 2006).

3 - Diversité du contenu sémantique

Si on admet que la formation du sens des mots d'une langue est le reflet de la vision du monde propre à la culture qui la génère, il en découle alors que le contenu sémantique, et conséquemment l'ensemble du système lexical, est propre à chaque langue. Trois types d'observation permettent de confirmer cette déduction, dont nous donnons ci-dessous les grandes lignes et les conclusions obtenues dans trois études spécifiques.

Première observation : confrontation interlinguistique des contenus sémantiques (Honeste, 2011a)

L'étude consiste à comparer toutes les *locutions* et *expressions figées* construites à partir de l'expérience du *lion* dans trois langues : en français

¹⁰ Gustave Guillaume, Textes inédits, Boîte 28, dossier II, Liasse A, p. 124.5-124.7.

(*lion*), en anglais (*lion*) et en allemand (*Löwe*). Les formes figées constituent un des meilleurs lieux d'observation des formes de l'expérience communes à une culture donnée, du fait que les traits perceptifs y sont fixés linguistiquement (Honeste, 2007). L'observation des expressions lexicalisées dans les trois langues a abouti aux résultats suivants :

- (i) des points d'ancrage cognitif communs aux trois langues :
 - la silhouette, utilisée pour dénommer la Constellation du Lion ;
 - la force physique, interprétée en termes de « puissance », « domination » à travers des expressions semblables (*fort comme un lion, Löwenstärke, strong as a lion*) ;
 - le comportement au combat, interprété en termes de « courage » (renvoyant à la « nature ») à travers la même expression (*cœur de lion, Löwenhertz, lion-heart*) et en termes de « bravoure » (renvoyant au « comportement ») en allemand et en anglais (*Löwenmut ; brave as a lion*) ;
 - le comportement consistant à s'arroger la plus grosse part de la nourriture, interprété en termes de « droit du plus fort et abus de pouvoir » à travers la même expression (*la part du lion, Löwenanteil ; the lion's share*) ;
- (ii) des différences d'évaluation de certains traits comportementaux :
 - des perceptions « négatives » apparaissent en allemand et en anglais, mais pas en français : férocité (*Löwengrimm ; fierce as a lion*) ; avidité (*Löwengier ; a Lion = « a rapacious creature »*) ; dangerosité (*in die Höhle des Löwen gehen ; the lion's mouth, a lion in the way*)¹¹ ; tyrannie (*a lion = « a tyrannical creature »*) ;
 - des perceptions « positives » apparaissent seulement en français : noblesse, majesté (*le lion, roi des animaux ; « Noble » le lion*) ; ou en français et en allemand : énergie (*se battre comme un lion, avoir mangé du lion, Löwenkrieger, Löwenblut*).

En résumé, si les trois cultures retiennent une représentation globalement positive de la force et du courage, en revanche les cultures anglaise et allemande mettent plutôt l'accent sur des représentations négatives (férocité, avidité, dangerosité). Les cultures française et allemande perçoivent ensemble positivement l'énergie, tandis que l'allure imposante est perçue comme négative en anglais et positive en français.

La confrontation des *signifiés* dans les trois langues permet de tirer quelques enseignements...

- (i) l'origine expérientielle du signifié est patente dans les trois langues (mêmes processus de retraitement de l'expérience, voir *supra*, B-1-ii) ;

¹¹ Ces trois traits sont en français attribués au loup (par ex. « se jeter dans la gueule du loup », « dévorer comme un loup », « il y a un loup dans cette affaire », etc.) : voir Honeste (1996).

- (ii) les éléments expérientiels retenus dans le signifié du mot sont différents selon les langues, indice que les points d'ancrage cognitif ne sont pas systématiquement communs ;
- (iii) les mêmes éléments expérientiels retenus dans le signifié peuvent faire l'objet d'évaluations différentes, indice du filtrage de l'observation par des cadres culturels, notamment moraux, esthétiques, etc.

... et quelques conclusions :

- (i) quelle que soit la langue, l'expérience donnant lieu à une réalisation lexicale reflète non pas une perception objective, descriptive, d'un phénomène isolé, mais au contraire une perception subjective d'un phénomène immédiatement insérée simultanément dans des préconstruits conceptuels et dans l'ensemble des connaissances de la communauté observante ;
- (ii) la confrontation de ces trois langues, quoiqu'elles appartiennent à la même famille de langues (indo-européennes) et qu'elles portent sur l'expérience d'une même réalité du monde (le lion), montre que la perception et la conceptualisation des phénomènes ne sont pas universelles, quoique fondées sur des processus physiologiques et mentaux communs ;
- (iii) la langue est le témoin direct et privilégié de cette relativité culturelle de la perception et des représentations socialisées qui en découlent ;
- (iv) d'une façon plus générale, on peut tirer de l'observation le constat que les superstructures environnementales sont plus prégnantes dans l'expérience du monde que l'infrastructure génétique commune.

Deuxième observation : Les transferts conceptuels interlinguistiques : exemple de « *souci* » (Honeste, 2012b)

Dans les années 2000, les locuteurs francophones se sont mis à remplacer l'expression « *pas de problème* » par « *pas de souci* », calque de l'expression anglaise « *no worry* » ; depuis, on assiste en français à un transfert continu des emplois de « *problème* » vers « *souci* ». Le phénomène nous intéressait parce que *souci* et *problème* présentent des ressemblances *génériques* et des différences *spécifiques* : les ressemblances tiennent à ce qu'ils sont tous deux relatifs à l'apparition d'une difficulté dans le déroulement d'une action (d'où leur perception classique comme *synonymes*) ; les différences se trouvent dans la conceptualisation de la difficulté (d'où leur non-substituabilité dans de nombreux emplois). Il paraissait donc pertinent de confronter les conditions habituelles d'emploi des deux mots, pour faire apparaître les conséquences conceptuelles de ces transferts d'emploi. Voici le résumé du résultat des investigations :

- (i) Opposition stimulus/réponse : se faire du souci – *se faire du problème
Seul *souci* admet à la fois la perception massive (par le déterminant partitif *du*) et un support humain *experier*¹² (par le pronom réfléchi *se*) qui caractérise les noms dits « de sentiment » ; cette contrainte d'emploi montre que *souci* dénote la *réponse* du sujet à la difficulté, ce que ne peut faire *problème*, qui dénote la difficulté elle-même (le *stimulus*).
- (ii) Opposition objectif / subjectif : poser des problèmes – *poser des soucis (vs causer des soucis).
L'examen de la combinatoire montre une compatibilité de *problème*, en position de complément d'objet, avec un verbe positionnant l'objet comme extérieur au sujet (*poser, présenter, etc.*), indice d'une perception objective de la notion¹³ ; en revanche, cet emploi est impossible pour *souci*, indice d'une perception subjective.
- (iii) Opposition abstrait/concret : *problème technique* vs *souci technique*
- problème technique s'interprète comme « difficulté d'ordre technique ». La perception est abstraite (générique, globale) et n'intègre pas les conséquences sur l'action du sujet, parce qu'elle reste extérieure à son expérience du sujet.
- *souci technique* s'interprète comme « dysfonctionnement (d'une machine) ». La perception est concrète (spécifique, locale) et intègre les conséquences sur l'action du sujet, parce qu'elle s'inscrit dans son expérience.
- (iv) Opposition collectif/individuel :
- Expressions avec *problème/souci* en emploi absolu, *i.e.* sans complément indiquant la source de la difficulté : *Avoir un problème/souci – Quel est le problème/souci ? – Pas de problème/souci, etc.* La source de la difficulté n'étant pas précisée, *souci* et *problème* sont substituables dans tous les cas.
- Expressions avec *problème/souci* + complément introduit par *de* dénotant la source de difficulté :
(α) *le problème/?le souci de l'éducation des enfants ; avoir des problèmes/?soucis d'argent, de santé ;*
(β) *les problèmes/*soucis politiques, économiques, sociaux, etc. ; le problème/*souci du désarmement, de la circulation urbaine, etc. ; les grands problèmes/*soucis.*

Lorsque la source de la difficulté est exprimée, *souci* et *problème* ne sont pas aussi facilement substituables : en (α), où la source est de nature individuelle, la substitution est plus ou moins acceptable ; en (β), où la source est de

¹² Terminologie empruntée à la « Grammaire des cas » de Fillmore (1968).

¹³ C'est la perception objective véhiculée par *problème* qui explique son emploi métonymique dans les domaines scientifique et technique, interdits à *souci* : *problème d'arithmétique – *souci d'arithmétique.*

nature collective, la substitution est impossible. On en déduit qu'il existe des contraintes dues à la nature de la source : plus les difficultés sont d'ordre général ou collectif, moins le remplacement de *problème* par *souci* est acceptable ; inversement, plus elles sont d'ordre individuel, moins le remplacement de *souci* par *problème* est acceptable.

On peut résumer ainsi ces observations : *problème* dénote une difficulté perçue objectivement, comme extérieure au sujet, abstraite, générique, globale, prioritairement de nature collective et dont les conséquences sont externes au sujet ; inversement, *souci* dénote une difficulté du point de vue de son effet psychologique sur l'*expérencer*¹⁴, donc subjectivement, spécifiquement, comme entrave à son action et s'applique prioritairement aux difficultés individuelles. En changeant de mot, on remplace donc une appréhension objective par une appréhension subjective.

Deux conclusions importantes peuvent être tirées de cet examen :

- pour calquer l'expression anglaise *no worry*, les locuteurs français ont pris soin de chercher le mot français correspondant le plus à la perception subjective de la difficulté que véhicule *worry*, à savoir *souci*, ce qui montre leur capacité à percevoir les subtilités conceptuelles inscrites dans les mots ;
- sur le plan conceptuel, le remplacement rapide de *pas de problème* par *pas de souci* dans tous ses emplois est l'indice d'un changement dans l'appréhension mentale de la difficulté, où l'on passe d'une perception objective typique de la culture française à une perception subjective typique de la culture anglo-saxonne.

Troisième observation : les réajustements conceptuels en situation multilingue : exemples de *grand* et *long* en français du Liban (Honeste, 2008).

En français du Liban, on dit qu'un homme est « long », dans le sens de « de grande taille » du français de France (désormais fdeF) ; et qu'un homme est « grand », dans le sens de « vieux » en fdeF. Cette spécificité du français libanais, prise parmi d'autres, illustre un phénomène linguistique apparaissant en situation multilingue, ici français/arabe, du fait que le français s'est installé (comme langue de colonisation) dans une culture arabo-islamique. Or, la taille et l'âge ne sont pas perçus de la même façon dans les deux cultures ; en résumé :

- en fdeF, *grand* est connoté positivement, dénotant la haute taille, mais aussi la supériorité physique, sociale et morale, tandis que *vieux* est connoté négativement, dénotant la dégradation due à l'âge ;
- en arabe, la haute taille n'est pas connotée et son équivalent le plus proche en fdeF est le mot neutre *long* ; en revanche, la vieillesse est connotée positivement, dénotant une supériorité sociale et morale due à l'expérience, et son meilleur équivalent en fdeF est *grand*.

¹⁴ Ces différences de perception sont implicitement prise en compte par les dictionnaires, qui glosent *problème* objectivement, comme « question à résoudre ; difficulté », et *souci* subjectivement, comme « état d'esprit (devant une difficulté) ».

Ce décalage culturel a conduit les locuteurs libanais à choisir, pour dénommer la vieillesse, la *connotation* plutôt que la *dénotation*, donc à remplacer le mot du fdeF (*vieux*) par un autre, portant le *concept* le plus proche de celui de l'arabe (*grand*) ; de cette manière, le français parlé au Liban s'intègre dans la culture arabe dominante dans ce pays. Les autres observations qu'on peut tirer de ce genre de phénomène, c'est, une fois de plus, la conscience, chez les locuteurs, de l'existence de différences conceptuelles dans les mots appartenant à des langues différentes, et d'autre part, la prégnance de la perception culturelle dans l'acte de désignation.

C - Parler du monde

Si on considère que la langue est un outil (valeur expressive) et un moyen (valeur pragmatique) d'intervention de l'homme sur le monde, et que, conséquemment, le monde et le rapport de l'homme au monde constituent le sujet des discours, deux questions se posent : d'une part, comment l'homme, à partir de ses concepts expérientiels, peut-il établir un lien entre mots et choses ? et d'autre part, comment et où ce lien s'effectue-t-il ?

1 - L'articulation langue/réel

L'observation de la formation du sens montre que la réponse linguistique à ces deux questions est l'établissement *en deux temps* du lien entre les mots et les choses, selon un principe de *double articulation* : la langue offre un concept expérientiel détaché des phénomènes du monde, et c'est dans le discours que se crée l'application à un certain référent du monde, construit directement dans l'énoncé correspondant¹⁵.

Il est utile de distinguer ces deux niveaux, car leur fonction et leurs processus de formation du sens sont différents :

- (i) au niveau de la langue s'établit un *signifié des mots* à partir de la conceptualisation d'une expérience répondant à des modes cognitifs propres et inscrite à l'intérieur d'un certain cadre culturel, comme on l'a vu précédemment ; il est unique et stable pour chaque *signifiant* (*monosémie* de langue), afin d'assurer la *fonction sociale de communication* de la langue ;
- (ii) au niveau du discours s'élabore un *sens des énoncés* par l'interaction sémantique et grammaticale de tous les éléments de l'énoncé : ils construisent collectivement un *domaine d'application de l'expérience* à partir duquel s'opère la *référence* de chaque mot ou groupe de mots à un phénomène du monde (*polydésignation* de discours).

¹⁵ Cette approche est différente de celles qu'on trouve généralement en sémantique, qui ont en commun de situer dans la langue la définition d'une chose du monde et dans le discours son application à la chose du monde correspondante : cf. par exemple, l'approche logique de Frege distinguant *Sinn*, la signification (= le contenu sémantique du mot) et *Bedeutung*, la désignation (= l'articulation du signe avec un référent extralinguistique) ; ou celle la distinction du générativiste Milner entre *référence virtuelle* (types de langue) et *référence actuelle* (occurrences de discours).

2 - Le rôle du signifié de langue

Le signifié de langue, pour répondre au mieux à ses fonctionnalités, doit se soumettre à deux impératifs contradictoires : pour répondre au principe d'économie cognitive, il doit être *suffisamment peu spécifique*, de façon à permettre des applications au plus grand nombre de phénomènes susceptibles d'être nommés de la même façon ; mais il doit aussi être *suffisamment spécifique* pour répondre aux nécessités distinctives du système.

La contradiction se résout dans le principe de double articulation en *langue* et en discours : le signifié de langue prend la forme d'un concept le plus *générique* possible¹⁶, disponible pour tous les locuteurs ; l'articulation à un objet spécifique, elle, s'opère dans le discours, par le locuteur, en fonction de son projet de discours et du phénomène *spécifique* qu'il peut désigner à travers ce concept¹⁷.

L'usage d'une forme générique pour rendre compte de phénomènes spécifiques constitue un principe de démultiplication récurrent dans la langue, déjà bien observé en phonologie et syntaxe¹⁸. Il répond à une nécessité d'économie expressive, symétrique du principe d'économie cognitive : les locuteurs disposent ainsi d'un outillage lexical dont le signifié en langue présente une *intension* tendant vers un minimum nécessaire, mais qui permet des applications dont l'*extension* tend vers un maximum utile. Le signifié conceptuel constitue le mode le plus économique d'articulation au réel, puisqu'il transfère tout le processus référentiel dans le discours, où tous les mots agissent de concert pour construire le domaine de référence et les applications des mots.

3 - Le rôle du discours

On comprend donc que le lien entre mot et chose se fasse seulement en discours, à la fois lieu de cette mise en relation et seul poste d'observation disponible de la manière dont cette relation s'opère. Or, c'est justement dans l'observation du discours que le linguiste sémanticien doit devenir vigilant, parce que ce qui se présente à son observation est *un sens global véhiculé par des unités de langue distinctes*. Si l'observateur se contente de l'observation directe, où ne sont apparentes que les unités discrètes qui composent l'énoncé, il cherchera alors spontanément à répartir sur chacune les différents éléments de sens, ce qui le conduit à commettre deux types d'erreurs :

- (i) d'une part, à affecter aux différentes unités des éléments de sens qui ne sont véhiculés par aucune en propre, mais qui naissent des relations entre elles ;

¹⁶ Notons que le caractère « générique » de ce signifié n'implique pas qu'il soit sommaire, abstrait et peu fourni en éléments de sens : on a vu dans l'exemple du mot « lion » qu'il rend compte d'une expérience complexe, dans laquelle interviennent des éléments de toute nature.

¹⁷ D'où la possibilité pour les locuteurs de créer à tout moment de nouvelles applications du mot dans leurs discours, dans les limites du concept véhiculé.

¹⁸ Repérable aussi bien dans la double articulation du langage de Martinet que dans le générativisme chomskien.

- (ii) d'autre part à réaffecter abusivement à plusieurs items simultanément ce qui ne sera apporté que par l'un d'entre eux.

C'est précisément ce à quoi aboutissent les approches classiques en sémantique lexicale, qui affectent systématiquement au signifié d'un mot des valeurs *contextuelles* provenant soit des autres items de l'énoncé, soit d'interactions invisibles entre les unités, soit encore d'éléments situationnels et non linguistiques. Ces confusions sont graves en ce qu'elles entretiennent une illusion à deux niveaux :

- (i) au niveau référentiel, celle qu'un mot de la langue désigne directement par son signifié un ou des objets du monde ;
- (ii) au niveau linguistique, l'idée que le sens véhiculé par un mot reste intact au cours du passage de la signification de langue à la désignation de discours.

Pour éviter ces erreurs, il faut donc démêler, dans la signification des énoncés, ce qui relève de l'apport de chaque unité et ce qui relève du sens global de la proposition. Notre méthode consiste à faire varier les contextes d'emploi courants du mot étudié, de façon à faire le départ entre les éléments sémantiques *constants*, qu'on lui affectera, et les éléments *variables*, provenant du contexte linguistique et situationnel d'emploi : c'est ainsi qu'on arrive à isoler l'apport propre de chaque constituant d'un énoncé. On vérifie ensuite ce résultat en remplaçant dans les énoncés le mot par d'autres du même champ sémantique, de manière à confronter leur fonctionnement et à mesurer les différences sémantiques obtenues¹⁹. D'autre part, les mots observés en discours sont mis ensemble dans le cadre d'un projet d'un discours sur le monde, qui assure la cohérence du discours. Il faut donc aussi intégrer à l'analyse les éléments qui rendent compte de ce cadre énonciatif, car ils participent à la construction globale de la référence. C'est cette cohérence référentielle qui génère (en production) et permet d'inférer (en interprétation) à la fois un domaine commun d'expérience, une thématique commune constituant l'objet global de discours, et la valeur contextuelle de chaque mot permettant la désignation d'un phénomène.

D - Construire le concept de langue

Nous présentons ci-dessous deux illustrations de la méthode d'investigation du sens à partir des emplois possibles de deux mots. Il va de soi que seule une investigation exhaustive des possibilités d'emploi d'un mot permet d'évacuer la totalité des éléments de sens contextuels, mais nous ne pouvons présenter les analyses complètes du fait de leur ampleur. Nous nous bornons à en donner un bref aperçu et les conclusions à travers deux exemples (en renvoyant aux articles cités pour une présentation plus complète).

Exemple 1 : la préposition *dans* (Honeste, 2011b)

Soient les trois énoncés suivants, représentant les contextes types d'emploi :

1. dans la maison – 2. dans cinq minutes – 3. dans son intérêt.

¹⁹ Par manque de place, nous ne présentons pas ici la phase de substitution.

Les dictionnaires et les locuteurs accordent à *dans* une valeur spatiale en 1 (glose : « à l'intérieur de »), temporelle en 2 (glose : « dans un délai de »), notionnelle en 3 (glose : « dans le cadre de »). Outre le problème de la définition par le même, on voit bien que ce sont les noms associés en discours qui ont guidé l'interprétation²⁰, respectivement :

- « maison », dénommant un objet concret, donc inscrit dans l'espace ;
- « minutes », dénommant une temporalité ;
- « intérêt », dénommant une notion morale.

On peut vérifier ces observations dans un énoncé du type « *dans un Y* », où la seule valeur qu'on puisse affecter à *dans* est l'« inclusion », et à *Y* celle d'« incluant ». L'observation des éléments de sens constants et variables conduit aux déductions suivantes :

- une valeur constante d'*inclusion* apparaît dans tous les énoncés contenant le mot *dans* ;
- quand le complément de *dans* est non spécifié (exprimé par le symbole *Y*), la valeur d'/inclusion/ reste présente ;
- la valeur d'inclusion est issue de la compétence lexicale des locuteurs ;
- l'inclusion prend des valeurs spécifiques selon les domaines de *Y* (à l'intérieur de *Y*, dans un délai de *Y*, dans le cadre de *Y*) ;
- ces configurations spécifiques sont dues au fait que les domaines sont dimensionnés différemment : *intérieurité* pour l'espace tridimensionnel, *insertion avant le terme* pour le temps unidimensionnel, *intégration* pour la notion adimensionnelle ;
- les domaines d'application sont inférés de la nature de *Y*.

On peut en tirer les conclusions suivantes :

- il faut affecter la valeur constante d'*inclusion* au seul élément constant : *dans* ;
- le concept de *dans* contient seulement cet élément de sens dans son concept ;
- en tant que préposition, *dans* véhicule une structure de relation dont la nature est l'inclusion, qui peut être développée comme suit : [*X* inclu + vb + (*dans* + *Y* incluant)] (type *Le chat est dans la maison. Je pars dans cinq minutes. Il agit dans son intérêt.*) ;
- *dans* est compatible avec tous (et seulement) les *Y* conceptualisés en termes de *structure incluante* ;
- les configurations spécifiques de *dans* sont des effets de sens contextuels qui n'appartiennent pas au concept véhiculé par *dans*.

On obtient alors une structure conceptuelle intégrant une forme sémantique globale : l'« inclusion », à laquelle sont associées les contraintes et compatibilités qui lui sont propres : contraintes d'insertion dans l'ensemble du système lexical de

²⁰ Au point que les gloses lexicographiques elles-mêmes dissocient dans leur structure [*dans* + N spatial, temporel ou notionnel], soit, intuitivement et implicitement, d'un côté la préposition *dans* et donc tout son contenu sémantique, et de l'autre le domaine d'expérience !

la langue (caractère distinctif, notamment par rapport à *en*) ; fonctionnement grammatical ; nature des **X** (incluables dans **Y**) et des **Y** (susceptibles d'inclure **X**) et leurs domaines d'application, compatibles avec cette conceptualisation. On voit que tous ces éléments sont liés entre eux par des contraintes de cohérence, ce qui fait de l'ensemble un micro-système. C'est ce micro-système qui constitue le signifié de langue.

Exemple 2 : le verbe *venir* (Honeste, 2006)

On part de l'observation de quelques-uns de ses contextes d'emploi les plus fréquents :

(1) *Max vient de Paris par le train.*

Dans un tel énoncé, *venir* est traditionnellement considéré comme un « verbe spatial de mouvement ». Nous allons montrer que cette interprétation n'est pas liée au signifié du verbe, mais est le résultat d'opérations menées par les interlocuteurs sur l'énoncé :

- *Max*, nom d'homme (compétence culturelle), agent du procès (compétence syntaxique) ;
- *Paris*, nom propre, nom de ville (compétence culturelle) ; *avion*, nom commun, dénotant un moyen de locomotion (compétence lexicale) ;
- *de*, préposition présentant son complément comme point d'origine (compétence sémantico-syntaxique, voir Honeste, 2005) ;
- *de Paris*, complément prépositionnel (CP) de *venir* (compétence syntaxique) ;
- *par*, préposition présentant son complément comme médiateur d'action (compétence sémantico-syntaxique) ;
- *par le train*, CP de *venir* (compétence syntaxique).

Nommons **X** l'agent du procès (*Max*), **O** le CP d'origine introduit par *de* (de Paris), **M** le CP de moyen introduit par *par* (par le train). La nature de **X** (humain, mobile), **O** (lieu) et **M** (moyen de locomotion) construisent conjointement le contexte spatial ; les inférences grammaticales permettent alors d'interpréter l'énoncé comme un procès de l'humain *Max* à partir du lieu d'origine « Paris » avec le moyen de locomotion « le train ».

Ce qui reste de la signification globale de cet énoncé est la nature du procès, qu'on attribuera donc à *venir*²¹, et qu'on peut définir comme suit : /opérer une tension vers un point, du point de vue du rapprochement avec ce point²², qui s'interprète localement comme « mouvement de rapprochement vers un lieu » (déterminé comme étant celui de la situation d'élocution).

(2) *Max vient de partir.*

La nature de **O** (verbe « partir », *i.e.* procès inscrit dans le temps) construit cette fois un contexte temporel, où *de* s'interprète comme origine temporelle et,

²¹ Pour s'assurer de la bonne affectation des éléments de sens, il faut alors opérer des tests de substitution avec d'autres verbes, jusqu'à épuisement des opérations de différenciation. Par manque de place, nous ne pouvons présenter ici ces tests.

²² Ce concept est symétrique de celui de *aller*, dont le concept est /opérer une tension vers un point, du point de vue de l'éloignement avec le point d'origine/.

donc, *partir* comme procès antérieur à *venir*. Quand à *venir*, ici en fonction d'auxiliaire d'aspect²³, il configure l'action « *partir* » dans les termes de son concept (donné ci-dessus) ; en contexte temporel, « venir de partir » s'analyse comme « opérer un rapprochement de l'action antérieure *partir* vers le moment de l'énonciation », d'où une interprétation du procès *partir* comme « récent » : les grammairiens nomment cette configuration *l'aspect récent*.

(3) *Max vient de Paris.*

Cet énoncé est de compréhension plus faible que (1). Les seules spécifications tiennent dans la nature spatiale de **X** et **O**, mais cela ne suffit pas à construire un contexte d'application précis (qui peut être un lieu de départ dans un déplacement, de naissance, de résidence, etc.) ; la seule glose possible est : « l'action *venir* de l'agent Max a pour origine Paris », mais la nature de cette « origine » reste imprécisable en l'absence d'application à un domaine d'expérience précis. Un tel énoncé est traditionnellement dit « ambigu » ; on préférera le considérer comme « sous-déterminé », la sous-détermination étant précisément l'indice que *le signifié de langue du verbe ne contient pas d'éléments sémantiques permettant de déterminer la nature du procès qu'il dénote*²⁴.

Conclusions sur *venir* :

- le schéma conceptuel commun auquel nous avons abouti est : /opérer une tension vers un point, du point de vue du rapprochement avec ce point (qui, par défaut, correspond aux coordonnées de l'énonciation)/ ;
- les précisions de domaine d'application de ce concept sont apportées par d'autres éléments de l'énoncé²⁵ ;
- quand ces autres éléments n'apportent pas de spécification de domaine, l'énoncé devient ininterprétable par sous-détermination de l'action verbale.

L'investigation réduite à trois énoncés n'a permis de produire qu'un concept incomplet : nous présentons ci-dessous en encadré le signifié de *venir*, tel qu'il apparaît à l'issue d'une analyse complète de ses emplois.

²³ *L'aspect grammatical* est une configuration particulière du déroulement du procès exprimé par le verbe à l'infinitif régi par *venir*.

²⁴ La sous-détermination maximale peut être illustrée par un énoncé du type : « *Ça vient de ça.* »

²⁵ Pourtant, les dictionnaires (ici le RE) n'hésitent pas à affecter au signifié de *venir*, dans chaque énoncé, les valeurs sémantiques suivantes : en (1) : « Se déplacer de manière à aboutir ou à être près d'aboutir à un lieu ». (trait spatial venant de **O** et trait de mouvement venant de **M**) ; en (2) : « En fonction de semi-auxiliaire, suivi d'un infinitif. Avoir (fait) très récemment, avoir juste fini de... » (trait temporel venant de **O**) ; en (3) : « provenir, tirer son origine de » (trait/origine/venant de la préposition *de*).

LE SIGNIFIÉ DE *VENIR*

Moule syntaxique :

[X-agent *vient* (de A-origine) (à B-aboutissement) (P2-procès secondaire)]

Configuration conceptuelle :

[X tend vers un point, du point de vue du rapprochement avec ce point (qui, par défaut, correspond aux coordonnées de l'énonciation)]

- 1) Le procès *venir* n'intègre ni la situation initiale **A** de **X** avant le procès, ni la situation finale **B** après le procès ;
- 2) l'énoncé peut rendre prégnant **A** au moyen d'un complément introduit par *de* ou **B**, au moyen d'un complément introduit par *à*, *vers*, *chez* ou autre ;
- 3) **A** est nécessairement distinct du point de référence ; il est en lien étroit avec le procès *venir* ;
- 4) **B** se situe nécessairement au point de référence ; il est coupé du procès *venir* ;
- 5) un procès **P2** peut constituer un prolongement du procès *venir* ; il a lieu soit au centre déictique, soit ultérieurement ;
- 6) la nature et les relations de **X**, **A**, **B** et **P2** déterminent par inférence le domaine d'application contextuel de l'énoncé.

Éléments de système :

- 7) contraintes morphosyntaxiques (emploi absolu, *venir à*, *en venir à*, *venir* + vb inf., etc.), lexicales (champs générique, notionnel, dérivationnel ; collocations courantes, etc.), sémantiques (combinatoire, antonymie, « synonymie », symétrie avec *aller*).

Potentialités d'emploi en discours :

- 8) dans le domaine spatial : expression de divers rapprochements dans l'espace à partir d'un lieu A vers un lieu B (par défaut celui de l'énonciation) ;
- 9) dans le domaine temporel : expression de divers rapprochements dans le temps depuis un moment A jusqu'à un moment B (par défaut celui de l'énonciation), permettant des emplois d'aspect récent, inchoatif ou imminent ;
- 10) dans le domaine notionnel : expression de divers liens logiques relatifs à l'origine (relation au point A) et à l'aboutissement (relation au point B) d'un processus : cause, but, conséquence.

III – CONCLUSIONS

1 - Sur la formation du sens en langue

Les quelques exemples présentés illustrent les principaux résultats obtenus sur une plus grande échelle dans l'observation de la formation du sens en discours :

- ce que chaque mot désigne en propre est *inféré* à partir des autres mots présents dans l'énoncé et ce, à l'intérieur du domaine d'application construit avec ces autres mots ;
- si on prend soin d'écartier tous les éléments variables apportés par le contexte, ce qu'il reste à affecter au mot étudié est un ensemble d'éléments sémantiques et structurels constants dans tous ses emplois, qui ne sont pas exprimés par les autres éléments des énoncés et qui disparaissent lorsqu'on remplace le mot observé par un autre. Nous considérons que c'est cet apport spécifique qui constitue le *signifié de langue* propre au mot étudié ;
- les éléments constants du signifié d'un mot livrent la conceptualisation d'une expérience socialisée, qui présente deux particularités :
 - (i) du point de vue référentiel, elle est immédiatement déconnectée de sa source expérientielle, dont ne sont retenues que les constructions mentales qu'elle a engendrées ; ces dernières contiennent des ingrédients de natures diverses : affects, symbolisations, formants perceptifs et culturels, etc. ;
 - (ii) du point de vue structurel, ces constructions configurent l'expérience et sa conceptualisation de manière complexe, organisée et cohérente, formant système : le résultat, que nous nommons *schéma conceptuel intégré*, constitue le *signifié de langue* du mot (loin de l'assemblage hétérocyte de descriptions d'objets de la tradition lexicologique) ;
- c'est seulement dans le discours que s'opère l'articulation langue/monde ;
- de ce fait, le signifié doit contenir tout ce qui va être utile pour son fonctionnement discursif : une configuration sémantique et des éléments de structure (domaines d'application compatibles, schéma syntaxique, etc.) ;
- la configuration spécifique du signifié ainsi établie détermine le potentiel d'emploi du mot en discours ; sa déconnexion avec sa source expérientielle est nécessaire pour lui ouvrir un potentiel désignatif maximal : une fois déconnectée d'un référent mondain initial, la même configuration expérientielle pourra être appliquée à toutes les expériences ultérieures qui rappelleront suffisamment la première pour qu'on juge pertinent de les dénoter de la même façon²⁶ ; ce potentiel varie en fonction de la capacité de reproduction de l'expérience initiale ; il reste en outre ouvert et prédictible.

²⁶ Le mot peut alors aussi bien dénoter toutes les occurrences d'un même type d'objet (fonction de catégorisation) que différents types d'objet (fonction « polysémique »).

On aboutit à une monosémie de langue, où le signifié livre un concept potentiellement apte à une *polydésignation de discours*, et non à la *polysémie de langue* des approches classiques ; de même, chaque mot ayant un signifié unique renvoyant à une expérience spécifique, la *synonymie* disparaît aussi (Honeste, 2012a) : si des mots différents peuvent être appliqués *au même objet du monde*, c'est que cet objet peut être appréhendé et expérimenté de façons différentes.

2 - Sur la formation du sens en discours

La fonction du mot en discours ne se réduit jamais à une simple articulation à une réalité du monde par la dénomination directe d'un objet : un objet de discours prend toujours la forme d'une proposition sur le monde, et c'est dans ce cadre que se construit la référence²⁷. De ce fait, la formation du sens en discours est complexe : on le constate dès l'énoncé le plus simple, comme dans les exemples d'emploi de la préposition *dans*. L'observation de la formation du sens dans un énoncé permet de mesurer comment signes et structures interagissent et s'adossent les uns aux autres pour satisfaire un projet de discours. Les opérations engagées ne se réduisent pas aux rapports morphosyntaxiques, mais comprennent des mécanismes complexes d'enrichissement sémantique mutuel des items, débouchant sur la construction de ce qu'on nomme habituellement *isotopie* en sémantique du discours (Rastier, 1987) ; il s'agit plus précisément de la mise en place d'un domaine d'application (correspondant à un domaine expérientiel) construit par l'ensemble des mots de l'énoncé, à partir duquel s'infère pour chaque mot la *désignation*, *i.e.* l'articulation d'un concept avec un phénomène du monde.

Le principe de double articulation correspond à une nécessité dans la formation du sens. La dissociation du plan de la langue et du plan du discours est le moyen de lier de manière satisfaisante les aspects cognitifs et systémiques du processus de signification : l'expérience humaine et le discours sur le monde, la fonction généralisante de la langue et la fonction spécifiante du discours, la catégorisation et la désignation des phénomènes.

RÉFÉRENCES

- Anderson, S.R., Moeschler, J. & Reboul, F. (2013). *The Language-Cognition Interface. Actes du 19^e Congrès International des Linguistes*, Genève, 22-27 juill. 2013). Genève-Paris, Droz.
- Astuti, R. (2007). Weaving Together Culture and Cognition: An Illustration from Madagascar. *Intellectica*, vol. spécial « *Culture and Society: Some Viewpoints of Cognitive Scientists* », 46-47, 173-189.
- Bottineau, D., (2002). Les cognèmes de l'anglais : Principes théoriques. In R. Lowe (éd.), *Le système des parties du discours. Sémantique et syntaxe*. Actes du IX^e Colloque de l'Association Internationale de Psychomécanique du Langage. Québec, Presses de l'Université Laval, 423-437.
- Boroditsky, L., Schmidt, L.A. & Webb, P. (2003). Sex, Syntax & Semantics. In D.G.S. Goldin-Meadow (éd), *Language in Mind: Advances in the Study of Language and Thought*. Cambridge, Mass., MIT Press, 61-80.

²⁷ Y compris les discours qui se présentent sous la forme de nomenclatures ou de dictionnaires, comme l'a bien montré F. Rastier (1991).

- Cadiot, P. & Visetti, Y.-M. (2001). *Pour une théorie des formes sémantiques*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Dubois, D. (1991). *Sémantique et cognition*. Paris, Éditions du CNRS.
- Dubois, D. (éd.) (1997). *Catégorisation et cognition*. Paris, Kimé.
- Dubois, D., Hampton, J.A. & Honeste, M.-L. (1999). *Enquêtes de prototypie menées auprès d'étudiants de l'Université du Michigan, Chicago, USA, l'Université Paris III et l'Université Jean Monnet, St-Étienne*.
- Fillmore, C.J. (1968). The Case for Case. In E. Bach & R.T. Harms (éds), *Universals in Linguistic Theory*. New York, Holt, Rinehart & Winston, 1-88.
- Franckel, J.-J. (1997). Référence, référénciation et valeurs référentielles. In C. Normand (éd.), *Sémiotiques*, 15, 61-84.
- Fuchs, C. & Victorri, B. (1996). *La Polysémie, construction dynamique du sens*. Paris, Hermès.
- Greimas, A.J. (1966). *Sémantique structurale*. Paris, Larousse.
- Guillaume, G. (1964). *Langage et science du langage*. Paris, Québec, Nizet, Presses de l'Université Laval.
- Hirschfeld, L.A. (2007). Folksociology and the Cognitive Foundations of Culture. *Intellectica*, vol. spécial « Culture and Society: Some Viewpoints of Cognitive Scientists », 46-47, 191-206.
- Honeste, M.-L. (1996). Chiens et loups : essai d'imaginaire linguistique. In M.L. Honeste & R. Sauter (éds) *Animots*. Publications de l'Université de Saint-Étienne, 119-138.
- Honeste, M.-L. (2005). Rendons à César... (critique de la polysémie prépositionnelle : le cas de *de*). In P. Dendale (éd.), *Le mouvement dans la langue et la métalangue. Recherches Linguistiques*, 27, 271-298.
- Honeste, M.-L. (2006). Approche cognitive du sens lexical. In D.A. Trotter (éd.) *Actes du XXIV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Aberystwyth, 1^{er}-6 Août 2004. Tübingen, Niemeyer Verlag, IV, 105-118.
- Honeste, M.-L. (2007). Une interprétation des prolongements possibles de la théorie guillaumienne à la sémantique lexicale : le cas des expressions figées. *Actes du XI^e Colloque de l'Association Internationale de Psychomécanique du Langage*. Limoges, Lambert-Lucas, 201-211.
- Honeste, M.-L. (2008). Le français parlé libanais : une identité multi-culturelle. In G. Dorlihan (éd.), *La Francophonie : conflit ou complémentarité identitaire ?* Tripoli (Liban), Publications de l'Université de Balamand. Vol. 1, 451-465.
- Honeste, M.-L. (2011a). La langue comme reflet du rapport au monde d'une société humaine. In A. Krzyżanowskiej & R. Jakubczuk (éds.), *Parler des émotions : entre langue et littérature*, Lublin (Pologne), Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie-Skłodowskiej, 25-42.
- Honeste, M.-L. (2011b). Le sens des mots entre langue et discours. In A. Ouattara (éd.), *La linguistique de Bernard Pottier : bilan, critiques, perspectives*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Rivages Linguistiques, 324-345.
- Honeste, M.-L. (2012a). Sémantique conceptuelle et synonymie. In F. Berlan & G. Berthomieu (éds), *La Synonymie*. Paris, PUPS, 59-71.
- Honeste, M.-L. (2012b). Les transferts de représentations dans les langues : de *worry* à *souci* et de *problème* à *souci*, un exemple de calque culturel en français de France. In A. Kacprzak, A. Konowska, M. Gajos (éds.), *Pluralité des cultures : chances ou menaces. Analyses linguistiques et didactiques*. Oficyna Wydawnicza LEKSEM, Łódź - Łask 2012, Publikacja dofinansowana przez Urząd Miasta Łódź, 155-164.
- Kleiber, G. (1999). *Problèmes de sémantique : la polysémie en questions*. Lille, Presses Universitaires du Septentrion.
- Kaufmann L. & Clément, F. (2007). How Culture Comes to Mind : From Social Affordances to Cultural Analogies. *Intellectica*, vol. spécial « Culture and Society: Some Viewpoints of Cognitive Scientists », 46-47, 221-250.

- Lakoff, G. & Johnson, M. (1980). *Metaphors We Live By*. Chicago, The University of Chicago Press, Chicago & London (trad. fr., *Les Métaphores dans la vie quotidienne*. Paris, Minuit, 1985).
- Langacker, R.W. (1987-1991). *Foundations of Cognitive Grammar*. Stanford, Stanford University Press, 2 vol.
- Libera, A. de- (1996). *La querelle des universaux*. Paris, Seuil.
- Martinet, A. [1961]. *Éléments de linguistique générale* (n^{elle} éd.). Paris, A. Colin, 1980.
- Merleau-Ponty, M. (1945). *Phénoménologie de la perception*. Paris, Gallimard.
- Nisbett, R.E. & Masuda, T. (2007). Culture and Point of View. *Intellectica*, vol. spécial « *Culture and Society: Some Viewpoints of Cognitive Scientists* », 46-47, 153-172.
- Pottier, B. (éd.) (1973). *Le Langage*. Paris, Retz-CEPL.
- Rastier, Fr. (1987). *Sémantique interprétative*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Rastier, Fr. (1991). *Sémantique et Recherches Cognitives*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Rosch, E. (1975). Cognitive Presentation of Semantic Categories. *Journal of Experimental Psychology*, 104, 192-233.
- Rosch, E. (1978). Principles of Categorization. In E. Rosch & B.B. Lloyd (éds.), *Cognition and Categorization*, Hillsdale, (N. J), L. Erlbaum Associates.), 27-48.
- Sapir, E. (1968). *Linguistique* (trad. fr. J.-E. Boltanski). Paris, Minuit.
- Saussure, F. (de), [1916] *Cours de Linguistique Générale*. Paris, Minuit, 1968.
- Slobin, D.L. (1996). 'From Thought and Language' to 'Thinking for Speaking'. In J.J. Gumperz & S.C. Levinson (éds), *Rethinking Linguistic Relativity*. Cambridge, Cambridge University Press, 70-95.
- Valsiner, J. (2007). Returning to the Future of Psychology: Cultural Psychology and the Study of Mental Self-regulatory Processes. *Intellectica*, vol. spécial « *Culture and Society: Some Viewpoints of Cognitive Scientists* », 46-47, 251-268.
- Vandeloise, C. (1986). *L'Espace en français*. Paris, Seuil.
- Victorri, B. (1997). La polysémie, un artefact de la linguistique ? *Revue de Sémantique et pragmatique*, 2, 41-62.
- Wittgenstein, L. [1922], [1953], *Tractatus logico-philosophicus*, suivi de *Investigations philosophiques*. Paris, Gallimard, 1961.

Dictionnaires consultés :

- *Deutsches Universal Wörterbuch* (1989). Manheim, Dudenverlag.
- Dubois, J. et al. (1966). *Dictionnaire du français contemporain*. Paris Larousse.
- Gaffiot, F. (1934). *Dictionnaire latin-français*. Paris, Hachette.
- *Grand Robert électronique* (1999). Paris, Le Robert. (Cédérom)
- Grimm, J. & W. (1854). *Deutsches Wörterbuch*. Leipzig, Hirzel.
- Reig, D. (1999). *Dictionnaire Arabe-Français, Français-Arabe*. Paris, Larousse.
- Rey, A., éd. (1992). *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris, Le Robert, 2 vol.
- *The Oxford English Dictionary*, L. Brown (éd.), Oxford, Clarendon Press, 2 vol., 1993.
- *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, P. Imbs & B. Quemada (dir.), Nancy, CNRS-INALF & Paris, Gallimard, 16 vol., 1971-1994. TLFi : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>